

LE PRINCIPE DE RÉCIPROCITÉ ET D'INTERSUBJECTIVITÉ : UN REMÈDE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES INIQUITÉS SOCIALES

THE PRINCIPLE OF RECIPROCITY AND INTERSUBJECTIVITY: A REMEDY AGAINST SOCIAL INEQUALITIES AND INJUSTICES

Bi Zah Sylvain IRIÉ

Département de Philosophie

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Membre du Laboratoire Civilisation du Numérique

Date de soumission : 04/01/2026

Date d'acceptation : 23/02/2026

Pour citer cet article :

IRIÉ. B. Z. S. (2026) «LE PRINCIPE DE RÉCIPROCITÉ ET D'INTERSUBJECTIVITÉ : UN REMÈDE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES INIQUITÉS SOCIALES», Revue Internationale du chercheur «Volume 7 : Numéro 1» pp : 672-695

Résumé

Cet article, à la lumière de la philosophie de l'intersubjectivité, opère une analyse de la pluralité existentielle de la société humaine, notamment celle liée à la philosophie politique et sociale qui garantirait le principe de réciprocité, un remède contre les inégalités et iniquités sociales. Ainsi, en empruntant la méthodologie analytique, notre objectif est de montrer que l'intersubjectivité incarné dans la réciprocité est un remède pragmatique pour la disparité des inégalités sociales, fondement de sécurité sociale. In fine, notre étude démontre que la transition de l'individualisme à l'intersubjectivité, telle que conçue par les auteurs convoqués, est essentielle pour restaurer notre humanité dégradée par l'égoïsme et le matérialisme. La réciprocité, le dialogue, et la solidarité sont les principes directeurs qui doivent guider nos relations interpersonnelles et nos sociétés pour promouvoir un vivre-ensemble harmonieux. L'intersubjectivité, en tant que philosophie de la rencontre, offre une réponse à l'isolement et à la chosification engendrée par l'individualisme, ouvrant ainsi la voie à un monde plus juste, solidaire et humain.

Mots clés : Inégalité sociale-Iniquité-Interindépendance-Intersubjectivité-Réciprocité.

Abstract

This article, in light of the philosophy of intersubjectivity, analyses the existential plurality of human society, particularly that linked to political and social philosophy, which would guarantee the principle of reciprocity, a remedy for social inequalities and injustices. Thus, using analytical methodology, our objective is to show that intersubjectivity embodied in reciprocity is a pragmatic panacea for social inequality, the foundation of social security. Ultimately, our study demonstrates that the transition from individualism to intersubjectivity, as conceived by the authors cited, is essential to restoring our humanity, which has been degraded by selfishness and materialism. Reciprocity, dialogue, and solidarity are the guiding principles that must inform our interpersonal relationships and societies in order to promote harmonious coexistence. Intersubjectivity, as a philosophy of encounter, offers a response to the isolation and objectification engendered by individualism, thus paving the way for a more just, united and humane world.

Keywords : Social inequality- Interdependence, Interpersonal, Intersubjectivity, Reciprocity.

Introduction

L'être humain est souvent décrit comme un animal, mais ce qui le distingue est sa nature politique, sociable, altruiste et rationnelle. Aristote le qualifie d'*animal politique*, soulignant ainsi son essence relationnelle. La quintessence de sa nature a pour vocation de vivre ensemble avec les autres êtres en vue de son bien-être. « Si l'homme a d'abord besoin d'être aimé, il a aussi et plus encore besoin d'aimer. S'il a soif de recevoir de l'amour, il ne trouve pleinement son bonheur qu'à donner à son tour » (Ide, 2019). Cela traduit le sentiment que l'homme est un être qui a pour vocation de donner de l'amour et en a besoin en retour. Ainsi, l'homme qui aspire à l'amour doit semer et exprimer son plein amour dans le cœur d'autrui. La volonté et le désir de vivre dans l'amour est le commencement de la relation intersubjective qui est le socle et la finalité de son épanouissement. L'intersubjectivité est d'ailleurs une théorie qui prône l'importance de la vie sincère en relation.

L'intersubjectivité promeut le vivre ensemble, la reconnaissance des êtres, des sujets ou encore des personnes en relation, soi et l'autre comme des personnes singulières animées de différents désirs et intentions qu'il faut respecter et accepter dans la tolérance. Se laisser ouvert aux autres, c'est rendre témoignage de cette corrélation indispensable pour se compléter. Ainsi, l'humain ne relève pas seulement du fait de naître homme, mais de vivre avec les hommes et parmi eux. Vivre en harmonie, avec les autres êtres, nécessite une certaine connaissance de soi. La connaissance de soi permet de se saisir soi-même, comme étant singulier par rapport aux autres. Cette subjectivité apparaît à travers, les sentiments, le jugement, la civilisation et l'éducation vis-à-vis des semblables et des autres êtres vivants.

Aussi, la subjectivité de chaque être est ce qui meut la pluralité existentielle d'une société. Et c'est parce que la pluralité est le présuppose de notre singularité que la complémentarité des êtres humains est une loi de notre existence. Ainsi, le passage de l'individualisme à l'intersubjectivité, tel que propose par Martin Buber, est une transformation essentielle pour humaniser les relations humaines dans un monde marqué par l'égoïsme et la séparation. La réciprocité devient alors le fondement d'un vivre ensemble paisible, où chaque individu trouve sa plénitude dans la relation avec autrui. L'intersubjectivité, en valorisant la personne dans sa relation à l'autre, offre un modèle de société plus inclusive, juste et solidaire, capable de surmonter les divisions engendrées par l'individualisme et de promouvoir un monde où chacun est reconnu et respecté dans son humanité. Ainsi, nous aborderons dans cet article, l'un des principes clés de la théorie de l'intersubjectivité, il s'agit du principe de réciprocité.

Que serait cette philosophie du principe de réciprocité d'intersubjectivité, rigoureuse et capable qui pourrait être un remède contre les inégalités et iniquités sociales. Autrement dit, ce principe est un facteur principal de l'intersubjectivité, un remède indispensable dans le processus de lutte contre les inégalités. Ainsi, pour une bonne cohésion sociale et un épanouissement de l'humanité, une théorie sur la relation d'intersubjectivité s'avère nécessaire. Dès lors, en quoi le principe de réciprocité, de la philosophie, de l'intersubjectivité peut-il restaurer et consolider la justice sociale ?

La réponse à cette question principielle, nous conduira à dégager les différents axes majeurs de notre analyse sous forme d'interrogations : Que recouvre les valeurs éthiques de la réciprocité dans les relations humaines ? Cette préoccupation suscite une autre question. En effet, la portée des valeurs éthiques de la réciprocité n'est-elle pas un canal pour remédier aux inégalités ? Autrement dit, la réciprocité ne serait-elle pas un remède pragmatique pour la disparité des inégalités et iniquités sociales ?

Cette étude se décline en trois grandes parties. La première partie se veut une analyse herméneutique critique mettant en lumière les valeurs éthiques de la réciprocité pour des relations humaines réelles, équilibrées et justes. La seconde partie, quant à elle, met en évidence la portée des valeurs éthiques de la réciprocité pour remédier aux inégalités et iniquités. Dans la troisième et dernière partie de notre réflexion, qui porte sur la réciprocité comme un remède pragmatique pour la disparité des inégalités et iniquités dans nos sociétés : le cas des politiques et de la santé.

1. Les valeurs éthiques de la réciprocité pour des relations humaines réelles, équilibrées et justes

1.1 Origine et valeur du principe de réciprocité dans les structures sociales

La notion de réciprocité puise ses racines à la fois dans les traditions religieuses et dans les réflexions philosophiques ainsi que des juristes depuis l'Antiquité. Le concept de réciprocité était avant tout de nature juridique. Elle est devenue un des fondements de la justice sociale. La réciprocité est souvent perçue comme un élément indispensable de la justice, notamment lorsqu'il s'agit d'assurer une proportionnalité équitable. Pour les théologiens et les experts du droit, ce concept repose sur l'idée d'un échange équilibré et du respect mutuel des accords. Cette idée conduit également vers ce que les Grecs appelaient *philia*, c'est-à-dire une forme d'amitié et de respect mutuel. Cela englobe non seulement les relations interpersonnelles, mais aussi les interactions entre les États, les croyances religieuses et les individus. Le

concept de réciprocité, dans son acception contemporaine, appelle à un acte d'engagement, dans un esprit de loyauté, de la part des personnes qui collaborent ou travaillent ensemble. À en croire Rawls, « tous ceux qui sont engagés dans la coopération et qui y jouent leur rôle conformément aux règles et aux procédures doivent en tirer des avantages d'une manière appropriée » (Rawls, 1988). De façon concrète, la réciprocité requiert une double reconnaissance mutuelle. D'une part, la reconnaissance des principes qui gouvernent l'activité coopérative dans laquelle sont solidairement engagés les individus coopérant. D'autre part, exigence est faite à la reconnaissance des citoyens comme des personnes libres et égales participant à une entreprise de coopération en vue d'un avantage mutuel.

Cette approche met en lumière une relation entre responsabilité et solidarité, suggérant même la possibilité de réparation lorsque des torts sont causés. Les textes religieux jouent un rôle important dans cette perspective. Par exemple ; dans le Livre du prophète Jérémie, il est demandé de pratiquer la justice dans les relations humaines « pratiquez la justice et l'équité, délivrez l'opprimé des mains de l'oppresseur » (Jérémie, 2004). De plus, la règle d'or, présente dans l'Évangile selon Mathieu, recommande de traiter les autres comme nous souhaiterions être traités nous-mêmes « tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux » (Jérémie, 2004). Ces enseignements bibliques insistent sur l'importance du respect mutuel et soulignant qu'il est essentiel de ne pas infliger à autrui ce que l'on ne voudrait pas subir.

Dans la tradition islamique également, la réciprocité est un principe fondamental. Un passage marquant du Coran (sourate Ar-Rahman, verset 60) rappelle que « la récompense du bien n'est que le bien » (Coran 55: 60) soulignant que les bonnes actions doivent être réciproques et qu'il est important de cultiver des relations basées sur l'échange de bienfaits, aussi bien entre les hommes qu'entre l'homme et Dieu.

Les juristes, quant à eux, ont emprunté aux Grecs la notion d'accords réciproques, connus sous le nom de *synallagma*, et y ont ajouté le principe de la bonne foi (*bonafides*). Ainsi, la réciprocité peut régir aussi bien les relations égales qu'inégales. On retrouve cette idée chez Basile le Grand, dans ses *Homélies sur la richesse*, où il affirme que « l'injustice dans la répartition des biens matériels permet à ceux qui possèdent d'acquérir des mérites en venant en aide à ceux qui sont dans le besoin » (Basile de Césarée, 2022).

Au début du XI^e siècle, Gérard de Cambrai illustre ce principe en expliquant que chaque groupe social, dans la société médiévale, se soutenait mutuellement, tout comme les sciences

interagissent entre elles. De la même manière, la société humaine est fondée sur un soutien mutuel, avec des devoirs réciproques entre souverain et sujets, parents et enfants, ou encore entre époux. La raison humaine, à travers l'histoire, a toujours encouragé ces obligations réciproques. L'idée qui donne, et qui reçoit, s'est également manifestée dans diverses fables et textes politiques, comme dans la fable de la Fontaine, symbolisant l'interdépendance au sein de la société.

En militant pour un système qui garantirait la reconnaissance sociale fondée sur l'exigence de réciprocité, on protège les institutions du péril d'un despotisme auquel peuvent donner lieu les inégalités. Le bien-être de chaque partenaire dépend d'un système de coopération sociale sans lequel personne ne pourrait avoir une vie satisfaisante. La réciprocité, entendue comme respect, est « le sentiment de la présence d'autrui qui réclame de l'attention, de la considération et de l'estime de soi-même qui rend capable de respecter et d'être juste » (Koné, 2017). Cela signifie qu'autrui est pour moi le même que moi, à savoir un pair, un semblable disposant des mêmes droits d'être, de parole, d'action et de participation à la construction sociopolitique. Cette primauté éthique du vivre-ensemble sur la base de l'acceptation des règles juridiques assure le respect, l'entente et l'épanouissement des partenaires. Cette approche sous-entend qu'un individu ne peut se réaliser qu'avec les autres partenaires de la coopération sociale, relativement au principe rawlsien de l'égalité de dignité, et donc de justice.

Toutefois, dans les périodes de crises, ces relations de réciprocité ont parfois été fragilisées par l'individualisme ou le matérialisme, déviant ainsi des principes originels de justice et de solidarité. Finalement, lorsqu'un fossé se creuse entre les principes naturels de générosité et de réciprocité, un dialogue peut s'ouvrir. Ce dialogue oscille entre le don et la réception, et peut évoluer vers une forme de gratuité ou d'asymétrie, où l'échange ne dépend plus d'une stricte équivalence, mais repose sur une volonté sincère de donner sans nécessairement attendre en retour.

1.2 Les valeurs et caractéristiques de la réciprocité pour une restauration effective de l'humanité

L'observation visuelle, tout comme la parole, suit une dynamique de réciprocité. La première se manifeste dans la dimension corporelle, tandis que la seconde se structure à travers le langage. Dans cette perspective, le dialogue doit précéder l'interpellation, une idée que Jacques Derrida explore lorsqu'il affirme que « la subjectivité n'est ni pour soi, ni pour l'autre, elle est originairement capacité d'être et de se maintenir en relation » (Derrida, 1967).

Derrida suggère que le sujet, en se liant à l'autre, impose également à l'autre un lien avec soi-même. Ainsi, le « pour autrui » se transforme inévitablement en un « pour soi ». Ce passage du « pour autrui » au « pour soi » ne contredit pas la réciprocité, mais l'inscrit dans une dialectique avec l'altérité.

En commentant les thèses hégéliennes, Nancy Fraser fait mention de l'idée que « la reconnaissance désigne une relation réciproque idéale entre des sujets, dans laquelle chacun perçoit l'autre à la fois comme égal et comme séparé de soi », (Fraser, 2005). Pour la philosophe américaine, cette relation intersubjective exige à la fois la reconnaissance de soi et l'autre. Son approche de la reconnaissance revêt une sorte d'altérité. C'est pourquoi « la reconnaissance par les autres est donc essentielle au développement d'une conscience de soi » (Fraser, 2005). Se voir dénier la reconnaissance, c'est souffrir à la fois d'une déformation de la relation à soi-même et d'une atteinte à son identité. Dans cette perspective, la politique de reconnaissance vise à réparer la dislocation de soi en contestant l'image dégradante du groupe imposée par la culture dominante.

C'est ce que semble souligner Axel Honneth, en ses termes, « la relation juridique apporte donc à la vie sociale une sorte de base intersubjective, parce qu'elle oblige chaque sujet à traiter tous les autres en fonction de leurs exigences légitimes » (Honneth, 2000). Il ajoute en montrant qu'« à la différence de l'amour, le droit représente en effet pour Hegel une forme de reconnaissance mutuelle qui exclut structurellement toute limitation au domaine particulier des rapports sociaux immédiats ». Pour lui, « c'est seulement avec l'affirmation de la « personne juridique » que se réalise dans une société le minimum d'accord communicationnel, de « volonté générale », qui permet la reproduction commune de ses institutions centrales » (Honneth, 2000). Axel Honneth en vient à l'idée que « c'est seulement quand tous les membres de la société respectent mutuellement leurs exigences légitimes qu'ils peuvent développer des rapports sociaux non conflictuels et assurer ensemble les tâches sociales auxquelles le groupe est confronté », (Honneth, 2000).

Comme l'indique Emmanuel Levinas dans *Totalité et Infini*, la relation est marquée par une asymétrie fondamentale qui ne remet pas en cause la réciprocité. Au contraire, cette asymétrie renforce la responsabilité inaliénable de chacun des partenaires dans la relation « en quoi je suis unique et irremplaçable, puisque seul en mesure de répondre, seul à pouvoir me dérober » (Levinas, 1961). Cela signifie que la réciprocité ne peut être véritablement effective que si chaque individu accepte sa responsabilité unique et irréductible envers l'autre. Buber

renchérit en disant que « *Je* m'accomplis au contact du *Tu*, je deviens *Je* en disant *Tu*. Toute véritable vie est rencontre » (Buber, 2012).

Cette responsabilité, dans le cadre de la réciprocité, trouve un écho favorable dans le concept d'engagement individuel qui consiste à se relier avec les autres. Dans son œuvre *Je et Tu*, Buber met en lumière la nature relationnelle de la réciprocité, à travers laquelle l'individu se constitue pleinement dans et par l'interaction avec autrui. Pour Buber, l'amour et le dialogue sont des expressions de cette réciprocité « qui donne, qui reçoit ? On ne sait. Tant le donner est lié ici au recevoir dans la réciprocité » (Buber, 2012). Cette idée renforce la notion selon laquelle la réciprocité, loin d'être une simple équivalence d'échanges, est un engagement mutuel où donner et recevoir deviennent indissociables.

La réciprocité, par définition, dépasse les simples interactions interpersonnelles. Elle se manifeste également dans les relations sociales et éthiques, comme le souligne le philosophe Lawrence Becker. Dans son livre intitulé *Reciprocity*, Becker avance que la réciprocité implique de répondre de manière appropriée et proportionnée aux bienfaits. Il explique que « la proportionnalité ne signifie nécessairement une égalité stricte, mais un sacrifice équivalent qui permet de maintenir l'équilibre relationnel » (Becker, 1986). Becker prolonge ici les idées de Buber en inscrivant la réciprocité dans une dimension pratique, où il s'agit de maintenir des relations équilibrées tout en tenant compte des ressources et capacités de chacun. Par ailleurs, la réciprocité offre un cadre de solidarité lorsqu'elle est intégrée et renforcée par d'autres obligations solidaristes. Elle ne sert pas d'instrument d'exploitation. À l'enseigne de ces obligations, nous pouvons citer entre autres le partage du produit social, la nécessité de l'apport d'une raisonnable contribution à la production de ce qui doit être distribué, l'assistance aux défavorisés, etc. Cette approche du principe de la réciprocité se nourrit de l'idée de selon laquelle une juste distribution du produit social doit satisfaire le principe en vertu duquel ceux qui volontairement jouissent d'une part du produit social ont une obligation correspondante de contribuer, à leur tour, de façon rentable, au bien-être de la communauté. Dans cette même logique, Ross Upshur, dans ses réflexions sur l'éthique de la réciprocité, souligne l'importance de la dimension proactive et réactive de la réciprocité. Il affirme que la société doit non seulement soutenir les individus dans leurs efforts pour s'acquitter de leurs devoirs, mais aussi les compenser pour les sacrifices consentis « la réciprocité implique que la société doit être prête à soutenir les individus et les communautés dans leurs efforts pour

s'acquitter de leurs devoirs et les compenser pour leurs sacrifices » (Upshur, 2002). Quels liens conceptuels pouvons-nous établir entre Buber, Derrida, Levinas et Becker ?

Martin Buber, Jacques Derrida et Emmanuel Levinas partagent une conception commune de la réciprocité comme étant au cœur de la relation intersubjective, bien qu'ils l'abordent sous des angles différents. Pour Buber, la réciprocité se joue dans la relation immédiate et mutuelle entre deux êtres, à travers le dialogue et l'amour. Derrida, quant à lui, analyse la réciprocité sous l'angle de la déconstruction du sujet et de la relation avec l'autre, affirmant que la subjectivité ne peut exister qu'en relation. Levinas, de son côté, met en avant l'asymétrie de la relation et la responsabilité éthiques inéluctable envers autrui, soulignant que l'individu est toujours redevable à l'autre. Becker et Upshur, bien que moins centrés sur la dimension métaphysique, prolongent ces réflexions en abordant la réciprocité dans un cadre éthiques et social. Becker souligne l'importance de la proportionnalité dans les relations réciproques, tandis que Upshur insiste sur la nécessité d'une réciprocité équilibrée entre les devoirs et les sacrifices des individus dans la société.

Du reste, la réciprocité, telle qu'elle est conçue par Buber, s'inscrit dans le principe de parité, de participation dont parle Fraser. Pour Fraser, la réciprocité « s'applique à l'ensemble de la vie sociale à une pluralité d'arènes d'action », (Fraser, 2011). Elle ne consiste pas en une simple symétrie d'échange. La réciprocité repose plutôt sur un engagement actif où donner et recevoir se fondent dans une dynamique éthiques complexe, intégrant responsabilité, proportionnalité et interaction continue. La participation ne se résume pas uniquement à la capacité à formuler des propositions. Bien au contraire, elle implique la possibilité de faire entendre sa propre voie.

2. La portée des valeurs éthiques de la réciprocité pour remédier aux inégalités et iniquités

2.1. La portée des différentes formes de réciprocité sur les relations et structures sociales

La réciprocité, sous différentes formes, joue un rôle fondamental dans la structuration des relations sociales et éthiques. Dans le cadre de l'étude de la coopération humaine, de nombreuses recherches ont été menées pour expliquer comment les individus peuvent tirer des avantages mutuels des interactions au sein d'un groupe. En rapportant les idées de Fichte au sujet de la reconnaissance, dans le *Fondement du droit naturel*, Honneth, conçoit « la reconnaissance comme une « action réciproque » entre individus, sur laquelle se fonde la

relation juridique ; les sujets s'appelant mutuellement à agir librement et chacun limitant simultanément sa propre sphère d'activité au bénéfice de l'autre, ils développent cette conscience commune qui accède à une validité objective dans la relation juridique » (Honneth, 2000).

Cependant, il est crucial de se concentrer sur l'idée que la réciprocité représente un mécanisme clé à travers lequel des systèmes de coopération émergent et se maintiennent dans la société. Selon Martin Buber, la réciprocité repose sur une rencontre authentique entre les individus, où chaque être humain est capable de se réaliser pleinement dans la relation à l'autre. Dans l'approche honnethienne, « les relations éthiques d'une société représentent désormais pour lui l'expression d'une intersubjectivité pratique dans laquelle le lien de complémentarité et donc de nécessaire solidarité des sujets opposés entre eux se trouve garanti par un mouvement de reconnaissance mutuelle », (Honneth, 2000). Dans le sillage de Honneth, Buber conçoit la réciprocité comme une interaction qui va au-delà de l'échange d'intérêts matériels pour s'ancrer dans une dimension éthique de reconnaissance mutuelle.

De son côté, Emmanuel Levinas développe l'idée que la relation à l'autre est marquée par « la responsabilité pour autrui est l'essence même de l'homme » (Levinas, 1961), indiquant que la réciprocité n'est pas une simple égalité dans l'échange, mais une responsabilité unilatérale envers l'autre. La réciprocité directe, représentée par des échanges bilatéraux simples, est souvent caractérisée par une interaction où chaque individu s'attend à une contrepartie proportionnelle de la part de l'autre. Pour Sen, « le comportement coopératif est donc retenu en tant que norme collective pour le bénéfice de tous et il implique le choix commun de « termes (...) que chaque participant peut raisonnablement accepter, et doit quelquefois accepter à condition que tous les autres les acceptent également », (Sen, 2012).

Cependant, cette forme de réciprocité peut créer des inégalités sociales, car toutes les personnes impliquées ne possèdent pas les mêmes capacités ou ressources pour réagir de manière équivalente. Pour l'auteur d'*Éthique et Économie*, il faut non seulement prendre en compte ce que possèdent les individus, mais aussi leur capacité, leur liberté à utiliser leurs biens pour choisir leur propre mode de vie. En effet, Sen distingue entre l'accomplissement, c'est-à-dire les « conditions sociales et les instruments polyvalents », (Rawls, 2003), pour parvenir à une fin, et la liberté d'accomplir. L'égalité de bien-être s'intéresse à l'accomplissement, tandis que la véritable satisfaction des préférences des personnes dépend de plusieurs variables. Par conséquent, la capacité « est un ensemble des vecteurs de

fonctionnement, qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie », (Sen, 2005). Elle représente la liberté que possède une personne de mener son existence comme bon lui semble. Pour Sen, la meilleure approche de la justice sociale doit être formulée en termes de capacités. L'injustice, pour lui, c'est la non-réalisation de ces capacités de base pour certains membres de la société.

La réciprocité élargit la capacité humaine à vivre ensemble dans un monde interconnecté sans obstacle venant de l'individualisme :

La relation avec le *Tu* est immédiate. Entre le *Je* et le *Tu* ne s'interpose aucun jeu de concepts, aucun schéma et aucune image préalable et la mémoire elle-même se transforme quand elle passe brusquement du morcellement des détails à la totalité.....quand tous les moyens sont abolis, alors seulement se produit la rencontre (Buber, 2012).

Buber nous rappelle encore que la relation est au commencement de toute action et que cette relation est immédiate et implique une action réciproque directe. Ensuite, vient la réciprocité indirecte qui vise une coopération élargie. La réciprocité indirecte, à la différence de la réciprocité directe, s'étend au-delà de la simple interaction bilatérale. Cette idée de réciprocité indirecte est renforcée par l'analyse de Viens, qui explore l'ambiguïté entre les motivations intéressées et désintéressées dans la coopération humaine. Il écrit que

La réciprocité peut être comprise comme une préoccupation égoïste visant à obtenir des avantages personnels résultant d'une coopération mutuelle, ou comme une préoccupation altruiste pour le bien-être collectif (Viens, 2002).

Ainsi, cette forme de réciprocité permet une coopération sociale plus large, où les actes de générosité, même s'ils ne sont pas immédiatement réciproques, créent un environnement propice à la solidarité et à la cohésion sociale.

La réciprocité généralisée, représente une disposition à agir de manière coopérative en prenant des décisions spontanées et libre sans attendre un retour direct. Cela doit être au fondement de la justice sociale dans les sociétés modernes, où les individus agissent en faveur du bien commun. Richard Titmuss, dans *The Gift Relationship*, illustre cette forme de réciprocité avec l'exemple ; du don de sang. Titmuss explique que « le don de sang est un acte altruiste, sans attendre de retour immédiat, mais avec la conviction que le système social nous soutiendra en retour » (Titmuss, 1970). Selon lui, la coopération sociale consiste en une relation authentique avec l'autre pour atteindre la véritable liberté et dignité. La réciprocité contribue à des structures sociales justes et solidaires basée sur l'équilibre et la proportionnalité dans les échanges réciproques motivés par l'altruisme.

Cependant, Paul Ricœur fait une distinction de taille entre mutualité et réciprocité. Pour lui, la première renvoie à une stricte relation entre les acteurs de l'échange. Quant à la seconde, elle introduit un tiers au-dessus des partenaires, la relation elle-même devient un acteur ce qui signifie par exemple que le groupe s'impose comme médiateur, (Ricœur, 2004). Si nous nous en tenons à cette lecture, il apparaît bien attendu que Fraser propose une conception de la reconnaissance fondée sur la réciprocité.

2.2. Les critères d'identifications d'une réciprocité facteur de justice ou d'injustice sociale

La réciprocité est un concept fondamental pour comprendre les obligations morales qui sous-tendent les interactions humaines. Cependant, elle peut être interprétée de manière étroite ou large. Selon Lawrence Becker, dans une interprétation étroite, nos obligations réciproques sont limitées aux accords auxquels nous avons volontairement consenti. En revanche, dans une interprétation plus large, ces obligations incluent également les bienfaits et les maux reçus, qu'ils aient été sollicités ou non (Becker, 1986). Cette distinction est cruciale, car elle pose la question de savoir si nous devons répondre à des actions qui ne sont pas issues d'un accord volontaire. Martin Buber, quant à lui, adopte une perspective plus éthiques et relationnelle dans sa conception de la réciprocité. Dans ce contexte, la réciprocité n'est pas seulement un devoir moral limité à des engagements explicites, mais à une dynamique relationnelle qui se manifeste dans l'intersubjectivité. Ainsi, la réciprocité s'étend au-delà de la simple réponse à un bienfait pour inclure un engagement moral envers l'autre, même en l'absence de contrat.

2.3. Réciprocité et santé publique : une obligation collective

Dans le domaine de la santé publique, la réciprocité peut être perçue comme une responsabilité collective qui transcende les accords individuels. Ross Upshur soutient que la réciprocité, en santé publique, implique que la société doit soutenir les individus dans leurs efforts pour contribuer au bien commun. Selon lui, « la société doit être prête à soutenir les individus et les communautés dans leurs efforts pour s'acquitter de leurs devoirs » (Upshur, 2002). Cela rejoint la conception de Buber sur l'engagement relationnel, où chaque individu, par ses actions, participe à une communautés plus large. Dans cette option, la vaccination, par exemple ; repose sur une réciprocité généralisée. Les individus se vaccinent non seulement pour se protéger eux-mêmes, mais pour protéger les autres en contribuant à l'immunité collective. Cette forme de réciprocité va au-delà de l'échange direct : elle repose sur l'idée

que nous avons tous une responsabilité éthique envers autrui, même si nous ne recevons pas de retour immédiat. Selon Gintis il y a une teneur dans la réciprocité, ce qui fait qu'elle peut être faible ou forte selon les circonstances.

L'approche de la réciprocité vraie selon les contextes. Herbert Gintis distingue la réciprocité faible de la réciprocité forte. La réciprocité faible est motivée par l'intérêt personnel. Elle implique des actions coopératives dans l'attente d'un retour immédiat et direct. En revanche, la réciprocité forte repose sur une disposition à coopérer avec les autres membres d'un groupe, même à un coût personnel, et à punir ceux qui ne coopèrent pas, même si cela entraîne des coûts supplémentaires pour celui qui agit. Cette distinction est importante, car elle montre que la réciprocité forte, tout comme celle que Buber prône dans le cadre des relations intersubjectives, est plus altruiste et désintéressée. Autrement dit, il faut comprendre ce qui est perçu comme un bienfait ou un tort par l'autre partie. Becker explique que « la convenance exige une réponse corrective, conçue pour restaurer la stabilité » (Becker, 1986). La proportionnalité, quant à elle, concerne le fait que la réponse doit être en accord avec l'ampleur du bienfait ou du tort subi, sans nécessairement être égale en termes matériels, mais proportionnée à l'effort fourni.

Cela rejoint également la conception de la réciprocité chez Emmanuel Levinas, qui voit la responsabilité envers autrui comme une exigence éthique inconditionnelle. Pour Levinas, la réciprocité ne se fonde pas sur une symétrie entre les parties, mais sur une responsabilité asymétrique où l'individu est toujours redevable envers l'autre. « La responsabilité pour autrui n'est pas une réciprocité, elle est absolue » (Levinas, 1961). La justice dans les relations réciproques, selon Levinas, ne consiste pas en un échange équitable, mais en une responsabilité éthique qui transcende les calculs d'intérêt. La réciprocité peut également être classée selon la nature des interactions. Martin Buber propose que la réciprocité véritable implique une rencontre directe entre individus, une relation de face à face où la réciprocité est immédiate et mutuelle. Cependant, la réciprocité peut aussi prendre des formes indirectes ou généralisées. Dans la réciprocité indirecte, un tiers peut répondre à une action sans y avoir été directement impliqué. Cela renforce la solidarité au sein d'un groupe plus large, conformément à la vision de Buber sur l'importance de la relation communautaire.

Cependant, lorsque la réciprocité est asymétrique et utilisée comme un moyen de domination, elle peut engendrer des injustices. Temple met en garde contre les dangers de la réciprocité asymétrique, où les élites utilisent les relations réciproques pour renforcer leur pouvoir sur les

classes inférieures. « La réciprocité asymétrique, lorsqu'elle est contrôlée par ceux qui détiennent le pouvoir, devient un instrument de hiérarchisation » (Temple, 1999). Dans cette perspective, la réciprocité doit être examinée non seulement en termes de bienfaits et de retours, mais aussi en tant que mécanisme qui peut consolider ou affaiblir les inégalités sociales. La véritable réciprocité, comme l'argumentent Buber et Levinas, ne doit pas être utilisée pour maintenir des hiérarchies, mais pour créer une société plus juste, fondée sur la reconnaissance et la dignité partagée.

La réciprocité est un principe fondamental qui peut être un facteur de justice ou d'injustice sociale, selon la manière dont elle est interprétée et appliquée. Pour Levinas, la réciprocité comme une responsabilité éthiques unilatérale. Becker, Upshur et Titmuss enrichissent cette réflexions en abordant les aspects pratiques et sociaux de la réciprocité, qu'il s'agisse de proportionnalité, de convenance ou de santé publique. Ensemble, ces auteurs soulignant l'importance de la réciprocité pour promouvoir l'équité et la justice dans les relations humaines et sociales.

3. La réciprocité un remède pragmatique pour la disparité des inégalités et iniquités dans nos sociétés : cas des politiques et de la santé

3.1. La réciprocité appliquée aux politiques de la santé pour résoudre les inégalités et iniquités en société

La réciprocité peut jouer un rôle crucial dans la résolution des inégalités sociales, en particulier dans le domaine de la santé. Prenons l'exemple du programme Pédibus dans certaines communautés canadiennes. Ce programme mobilise parents et bénévoles pour accompagner les enfants à l'école en marchant ensemble. Plusieurs réponses sont envisageables face à cette initiative, comme la reconnaissance publique de l'engagement des participants, l'élargissement du programme à d'autres quartiers, ou encore l'amélioration des infrastructures pour favoriser le transport actif. Cependant, chaque réponse doit être adaptée aux besoins et aux situations spécifiques des participants. Un exemple pertinent est la question de la proportionnalité. Si les organisateurs du programme sont issus de milieux aisés, offrir des laissez-passer pour une piscine locale en récompense pourrait ne pas être pertinent pour eux, contrairement à ceux issus de milieux moins favorisés pour qui l'accès à la piscine pourrait constituer une véritable barrière. Comme le souligne Lawrence Becker dans sa réflexion sur la réciprocité, « la proportionnalité ne signifie pas une simple égalité, mais un sacrifice équivalent qui maintient l'équilibre » (Becker, 1986). En d'autres termes, il est

essentiel de comprendre les motivations des individus impliqués pour leur offrir une récompense adaptée, proportionnée à leur investissement. Quelle approche pouvons-nous établir entre la réciprocité et la responsabilité chez Levinas ?

Le principe de réciprocité ne se limite pas à un simple échange de biens ou de service entre pairs, mais doit inclure la charité désintéressée et la solidarité, conformément à la théorie de la responsabilité de Emmanuel Levinas. Selon Levinas, « je suis responsable de la responsabilité de l'autre » (Levinas, 1961), ce qui signifie que notre relation à autrui ne doit pas être dictée par la réciprocité stricte, mais par un engagement moral à répondre aux besoins des plus vulnérables. La réciprocité prend ici une forme plus désintéressée, où les individus plus fortunés ou plus puissants doivent faire preuve de générosité envers les moins favorisés, non pas par obligation, mais par conscience de la dignité humaine partagée.

Dans cette perspective, la réciprocité peut devenir un moyen efficace pour résoudre les inégalités globales, notamment entre les grandes puissances économiques, incarnées dans les instruments économiques comme les GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon), et les pays du tiers-monde. En effet, une coopération basée sur la réciprocité et la justice sociale peut rétablir un certain équilibre dans les relations internationales. La réciprocité mondiale, comme l'énonce Martin Buber, repose sur l'idée que « toute véritable vie est rencontre » (Buber, 2012), c'est-à-dire que chaque nation et chaque individu a quelque chose à apporter et à partager pour le bien commun, au-delà des logiques de pouvoir ou de profit.

Dans les relations humaines et les structures sociales, la réciprocité peut prendre différentes formes. Les structures binaires, telles que le face-à-face et le partage, sont typiques dans des contextes de coopération directe. Par exemple ; dans les sociétés rurales, les familles d'agriculteurs pratiquent souvent l'entraide, ce qui renforce les relations de confiance et d'amitié en leur sein. La gestion collective des biens communs, comme l'eau ou les terres, est un autre exemple de réciprocité binaire, où chaque partie bénéficie directement de la coopération. Cependant, la réciprocité ternaire, qui implique au moins trois parties, introduit une nouvelle dynamique. Elle peut être unilatérale, comme dans le cas de la transmission entre générations : la connaissance et les ressources sont transmises d'une génération à une autre sans attente de retour immédiat. Par exemple ; lorsqu'un parent transmet un savoir-faire agricole à son enfant, il contribue à préserver les ressources et à assurer le bien-être des générations futures, conformément au principe de responsabilité intergénérationnelle évoqué par Richard Titmuss dans *The Gift Relationship* (1970). Titmuss montre que la réciprocité

généralisée, comme le don de sang, peut avoir des répercussions positives sur l'ensemble de la société.

Les formes de réciprocité varient aussi en termes d'équilibre entre les parties. La réciprocité symétrique, ou équilibrée, est souvent synonyme de coopération égalitaire, où les échanges sont perçus comme équitables par toutes les parties impliquées. Comme l'explique Gardin : « la réciprocité symétrique favorise des valeurs éthiques telles que la confiance et l'équité » (Gardin, 2012). À l'inverse, la réciprocité asymétrique peut parfois engendrer des inégalités, comme dans le cas des relations entre propriétaires terriens et travailleurs agricoles. Ici, les rapports de force et de domination peuvent créer des situations de dépendance ou de subordination. Cette asymétrie de la réciprocité peut être dangereuse si elle est exploitée à des fins de contrôle social, comme la rappelle Temple : « si l'imaginaire impose sa prégnance à la valeur produite par la réciprocité, il conduit chacun à se prévaloir de la maîtrise qu'il peut exercer sur la réciprocité elle-même » (Temple, 1999). Dans ces cas, la réciprocité devient un moyen de maintenir des hiérarchies sociales et de renforcer les inégalités plutôt que de les réduire. Y-a-t-il un lien entre Buber, Levinas, Titmuss et Temple sur la théorie de la réciprocité ?

Les réflexions sur la réciprocité de Buber, Levinas, Becker, Titmuss et Temple convergent vers une même idée fondamentale : la réciprocité, dans ses différentes formes, est à la base des relations humaines et sociales. Alors que Buber valorise la rencontre mutuelle dans la réciprocité, Levinas insiste sur la responsabilité éthique qui va au-delà de l'échange. Becker, quant à lui, met l'accent sur la proportionnalité et l'équité dans les relations réciproques, tandis que Titmuss et Temple examinent comment la réciprocité généralisée et asymétrique peuvent renforcer ou affaiblir les liens sociaux. Ensemble, ces auteurs montrent que la réciprocité ne doit pas seulement être un moyen de régulation des échanges sociaux, mais aussi un levier pour la justice sociale et l'équité. La réciprocité permet de dépasser les simples transactions pour construire une société plus juste et solidaire, où la dignité humaine est préservée. La réciprocité, qu'elle soit directe, indirecte, symétrique ou asymétrique, est un outil puissant pour résoudre les inégalités sociales, notamment dans le domaine des politiques de santé. En adoptant une approche fondée sur la responsabilité, l'équité et la proportionnalité, les sociétés peuvent mieux répondre aux besoins des populations vulnérables et promouvoir une coopération fondée sur la justice sociale. La pensée de Buber, Levinas,

Becker, Titmuss et Temple montrent que la réciprocité est non seulement essentielle pour le maintien des relations humaines, mais aussi pour la construction d'une société plus équilibrée.

3.2. La réciprocité dans la gestion des ressources naturelles et la santé publique : facteur de justice ou d'injustice sociale

Dans les dispositifs de gestion des ressources naturelles communes, la réciprocité joue un rôle clé dans la formation de relations sociales solides, favorisant l'appartenance, la confiance et le respect. Elinor Ostrom, dans ses travaux sur la gouvernance des biens communs par les communautés rurales, a montré que ces relations de partage permettent non seulement de conserver les ressources communes, mais aussi de renforcer la cohésion sociale. Selon Ostrom, ces systèmes de partage sont capables de surmonter les défis que les hypothèses utilitaristes de Garrett Hardin posaient, notamment l'idée que l'usage commun des ressources conduit inévitablement à la « tragédie des communs » (Ostrom, 1990). La structure de réciprocité binaire basée sur le partage, telle qu'analysée par Ostrom, implique une dynamique collective où le sentiment d'appartenance à un groupe est renforcé. Cela rejoint la conception de Martin Buber de la réciprocité, dans laquelle le lien entre les individus transcende les simples transactions matérielles. Pour Buber, « *Je m'accomplis au contact du Tu, je deviens Je en disant Tu. Toute véritable vie est rencontre* » (Buber, 2012), et la réciprocité n'est pas seulement un échange de biens, mais une relation humaine qui crée des valeurs éthiques et spirituelles telles que la confiance et la solidarité. Ainsi, la gestion collective des ressources naturelles ne concerne pas uniquement la préservation de la nature, mais aussi et surtout l'harmonisation des relations entre les hommes.

Le sentiment d'appartenance à une communauté, tel qu'il est développé dans les structures de partage décrites par Ostrom, est essentiel à la durabilité des biens communs. Lorsque les individus partagent une ressource limitée comme l'eau ou la terre, cela crée une interdépendance qui nourrit un sentiment d'unité et de solidarité. Chabal souligne que dans les sociétés rurales, le sentiment d'appartenance et de confiance sont plus importants que les objets partagés eux-mêmes. Il explique que « ce ne sont pas les objets du partage qui déterminent les relations, mais les actions des sujets » (Chabal, 2024), ce qui explique les difficultés rencontrées dans la gestion des infrastructures « reçues » en don de l'extérieur. Cette idée rejoint celle de Buber, pour qui la réciprocité se fonde sur la rencontre entre individus dans un cadre communautaire. La terre, en nourrissant les hommes, crée une relation sociale fondée sur une réciprocité où la responsabilité des uns envers les autres est

primordiale. Selon Buber, « la relation à la nature est ordonnée à la relation entre les hommes » (Buber, 2012). Ce principe peut s'appliquer aux ressources naturelles : la rivière irrigue les terres de tous, et la terre produit des vivres pour tous, mais c'est le lien entre les membres de la communauté qui détermine la gestion équitable de ces ressources.

Dans les années 2000, Ostrom a fait valoir que les normes sociales telles que la confiance, la réputation, et le sentiment d'appartenance, qui sous-tendent la gestion des biens communs, sont des constructions historiques et sociales. Cependant, elle n'a pas identifié l'origine des relations de réciprocité. Elle a plutôt cherché une explication dans les sciences « dures », notamment à travers des hypothèses biologiques sur l'altruisme. Ce type de réciprocité, selon Buber, peut être mieux compris comme une responsabilité sociale, où les relations humaines et la coopération déterminent la manière dont les ressources sont appropriées et partagées.

3.3. La réciprocité comme facteur d'équité et d'égalité : cas de la santé publique et des structures étatiques

La réciprocité est également un principe central dans le domaine de la santé publique. Elle est de plus en plus reconnue à la fois comme un principe pratique, permettant de prendre en compte les besoins et les intérêts d'autrui dans la planification des politiques, et comme une valeur liée aux racines sociales et collectives de la santé. Ross Upshur définit la réciprocité en santé publique comme un principe selon lequel « la société doit aider les individus à s'acquitter de leurs devoirs, tout en compensant les sacrifices faits pour le bien commun » (Upshur, 2002). Cela correspond à la conception de Buber sur l'intersubjectivité, où la responsabilité sociale implique que chaque individu joue un rôle dans la protection du bien commun, notamment dans les situations de crise sanitaire comme les pandémies. En suivant les directives de santé publique, les individus participent à une forme de réciprocité généralisée, où leurs actions contribuent à protéger l'ensemble de la société.

Dans les systèmes de réciprocité décrits par Temple, les relations de partage peuvent être classées en structures binaires ou ternaires. Dans les structures ternaires, la réciprocité peut s'étendre au-delà des relations immédiates pour inclure des générations futures, comme dans le cas de la transmission des savoirs ou de la préservation des ressources pour les générations suivantes. Cela rejoint l'idée de Buber selon laquelle la réciprocité ne concerne pas seulement les individus contemporains, mais aussi les relations intergénérationnelles, où la responsabilité envers autrui s'étend dans le temps. La réciprocité est également un facteur essentiel dans la justice distributive mondiale.

Dans le contexte de la préparation aux pandémies, des pays comme l'Indonésie, qui ont partagé des échantillons de virus avec le Global influenza Surveillance Network, ont revendiqué des avantages équitables en retour, comme des vaccins à prix abordables. Krishnamurthy et Herder ont fait valoir que « la réciprocité devrait inclure la transparence, la participation aux décisions mondiales, et le respect mutuel entre les pays » (Krishnamurthy, 2013). Cela reflète la vision de Buber d'une réciprocité fondée sur la reconnaissance mutuelle et le respect de la dignité humaine dans un cadre global.

Aussi, dans les travaux sur la santé publique, la réciprocité est perçue comme une constituante essentielle pour promouvoir l'équité et la justice sociale. Baylis souligne que l'éthique de la santé publique doit inclure une notion de réciprocité qui « soutient ceux qui portent un fardeau disproportionné pour la protection du bien commun » (Baylis, 2009). Cela rejoint l'approche de Buber sur la responsabilité partagée, où les individus doivent être soutenus dans leurs efforts pour protéger la communauté, tout en évitant de leur imposer un fardeau excessif. La réciprocité, qu'elle soit appliquée à la gestion des ressources naturelles ou à la santé publique, est un principe fondamental pour assurer la justice sociale. En suivant les idées de Martin Buber, Elinor Ostrom, Ross Upshur, et d'autres, il est possible de comprendre la réciprocité non seulement comme un simple échange, mais comme un engagement éthique envers autrui et la société. Que ce soit à travers des relations de partage, des structures sociales ou des politiques de santé, la réciprocité reste essentielle pour créer un monde plus équitable et plus solidaire.

Après avoir examiné la réciprocité sous diverses perspectives, en particulier son application en santé publique et ses dimensions éthiques. En tant que concept central dans la coopération sociale, la réciprocité est souvent considérée comme un fondement de la justice et de l'égalité. Cependant, bien qu'elle soit essentielle, elle est parfois négligée dans le débat public. Il est donc nécessaire d'élargir cette réflexion en considérant son rôle dans d'autres contextes sociaux, économiques et éthiques, afin de démontrer comment elle contribue à la consolidation du capital social. Lawrence Becker soutient que la réciprocité est fondamentale pour maintenir des arrangements sociaux stables. Il affirme que

Chaque société connue comporte un ensemble élaboré de pratiques sociales donnant naissance à une conception préthéorique de la réciprocité, considérée par tous comme définissant un aspect fondamental de la vie humaine (Becker, 1986).

Selon lui, une réciprocité limitée aux échanges intéressés ne peut pas soutenir durablement des conditions sociales justes. Becker rejoint ici l'idée de Herbert Gintis, qui distingue la réciprocité faible de la réciprocité forte, où les individus coopèrent même à leur propre coût pour le bien collectif. Ces formes plus larges de réciprocité sont essentielles pour maintenir la stabilité sociale et promouvoir la justice. Cette idée s'aligne avec la pensée de Martin Buber, qui voit dans la réciprocité une forme éthique de rencontre humaine. Pour Buber, la réciprocité authentique ne repose pas uniquement sur l'intérêt personnel, mais sur une rencontre intersubjective où chaque individu est responsable de l'autre. Cette réciprocité est donc une base nécessaire pour la justice sociale, car elle engage chaque personne dans une relation mutuelle de respect et de responsabilité. Dans une perspective plus large, John Rawls, dans sa *Théorie de la Justice*, considère la réciprocité comme un élément central du contrat social. Selon Rawls, « un sens de la justice formé sur la base de la réciprocité est une condition de la sociabilité humaine » (Rawls, 1987). Il ajoute que la coopération sociale repose sur des termes équitables, que chaque participant peut accepter à condition que les autres les acceptent également. Ici, la réciprocité joue un rôle clé dans l'établissement de termes justes et équitables, permettant la coopération sociale.

Cependant, Martha Nussbaum critique cette conception limitée de la réciprocité, soulignant que celle-ci ne prend pas en compte les personnes souffrant de handicaps mentaux ou physiques, qui ne peuvent pas toujours répondre de manière égale dans un échange réciproque. Elle propose d'élargir la notion de « réciprocité pour inclure des relations d'amour, de jeu et de générosité, qui ne sont pas fondées sur un bénéfice mutuel immédiat » (Nussbaum, 2006). Cette critique rejoint l'idée de Buber, pour qui la réciprocité ne doit pas être strictement conditionnée par l'égalité des capacités, mais par la reconnaissance de l'autre comme un être digne de respect et d'amour. La réciprocité ne se limite pas aux relations individuelles, mais constitue une base importante pour le capital social, c'est-à-dire les réseaux de relations qui facilitent la coopération au sein d'une société. Prainsack et Buyx notent que « la réciprocité est un fondement essentiel du capital social, en favorisant la coopération entre les acteurs sociaux et la confiance mutuelle » (Prainsack, 2017). La réciprocité généralisée, où les individus agissent pour le bien commun sans attendre un retour immédiat, permet la création de réseaux de solidarité qui renforcent la cohésion sociale.

De même, Weale explique que « la réciprocité généralisée permet de dépasser les simples avantages mutuels pour atteindre une forme de solidarité sociale où les membres d'une

société coopèrent pour le bien commun » (Weale, 2007). Dans cette forme de réciprocité, chaque individu agit non pas pour obtenir un retour, mais pour contribuer à la stabilité et à la cohésion du groupe. La distinction entre réciprocité et solidarité est souvent subtile. Selon Soler, la solidarité va au-delà de la réciprocité, car elle n'implique pas nécessairement une obligation de retour. Il affirme que « lorsque l'équilibre entre les donneurs et les receveurs est rompu et que certains donnent plus que ce qu'ils peuvent espérer recevoir, la notion de solidarité émerge » (Soler, 2010). Cette forme de solidarité est particulièrement importante dans les systèmes sociaux où les inégalités économiques et sociales sont fortes. Dans cette optique, Ann Robertson propose de voir la réciprocité comme un fondement de l'interdépendance sociale. Elle soutient que la réciprocité doit être comprise comme une entreprise collective où les individus agissent non pas pour des intérêts personnels, mais pour le bien collectif. Cela rejoint l'idée de Buber, pour qui la réciprocité est une forme de responsabilité partagée, où les individus ne sont pas seulement engagés dans des échanges réciproques, mais participent à une entreprise morale collective.

La réciprocité joue en effet un rôle central dans les soins de santé, en particulier dans le soutien aux aidants naturels qui fournissent des soins non rémunérés à leurs proches. Ces aidants assument un fardeau important, souvent au détriment de leur propre bien-être. Selon une conception étroite de la réciprocité, la société n'aurait pas d'obligation envers ces aidants, car ils ont volontairement pris en charge cette responsabilité. Cependant, une conception plus large et désintéressée de la réciprocité, comme celle défendue par Buber, reconnaîtrait que la société bénéficie de leurs actions et devrait leur apporter un soutien en retour. Upshur suggère que la réciprocité en santé publique implique de compenser les sacrifices faits pour le bien commun, en fournissant aux aidants un soutien financier, une reconnaissance publique ou des avantages sociaux. Ce principe est également applicable dans le cas des travailleurs de la santé lors des pandémies, où la société doit veiller à ce que ces individus soient soutenus pour les efforts consentis pour protéger la communauté.

La réciprocité est un concept fondamental pour comprendre les relations humaines, la justice sociale et la coopération collective. Qu'elle soit appliquée à la gestion des biens communs, à la santé publique ou au capital social, la réciprocité permet de créer des structures sociales plus justes et plus équitables. Les idées de Martin Buber, John Rawls, Lawrence Becker et d'autres montrent que la réciprocité ne se limite pas aux échanges intéressés, mais qu'elle est

une forme de responsabilité éthique et sociale qui peut contribuer à la justice et à l'égalité dans la société.

Conclusion

En concluant cet article, il faut retenir que nous nous sommes évertués à porter une réflexion sur le thème du principe de réciprocité et d'intersubjectivité, en nous référant à la pensée philosophique des auteurs tels que Buber et Rawls, de présenter les principes clés de la théorie de l'intersubjectivité et d'en arriver à l'objectif visé, qui confirme qu'il s'agit bien du principe de réciprocité. Cette question qui s'est traduite d'abord par l'analyse des valeurs éthiques de la réciprocité. Ensuite, nous avons relevé avec Buber, Levinas, Lawrence et bien d'autres que la portée des valeurs éthiques de la réciprocité était un canal adapté pour remédier aux inégalités et iniquités dans la société. Enfin, nous avons mise en évidence, les procédés nécessaires pour montrer que la réciprocité était un remède pragmatique pour la disparité des inégalités sociales, politiques et sanitaires.

La visée de notre réflexion relativement à ce sujet était de montrer qu'avec cette particularité philosophique de l'intersubjectivité, il est possible de parvenir à une sécurité et une paix durable dans nos États modernes dominés par le sentiment des intérêts personnels, qui entraîne des crises sociales et politiques fragilisant ainsi, le tissu de la sécurité sociale dans nos différentes sociétés. Ainsi, il nous a été utile de soutenir que l'intersubjectivité incarné dans la réciprocité est à conseiller et est même d'actualité. Car, il est nécessaire pour les gouvernants de relever le défi de la sécurité sociale et sauver l'humanité.

BIBLIOGRAPHIE

- BAYLIS (F.), 2009, *Justice en matière de santé et nouvelle santé publique*, Cambridge, P.U.C.
- BECKER (L.), 1986, *La Réciprocité*, Chicago : Université de Chicago, P.U.C.
- BIBLE TOB, 2004, *Société Biblique Française-CERF*.
- BUBER (M.), 2012, *Je et Tu*, Paris, Aubier-Montaigne.
- CHABAL (M.), 2024, *Les structures élémentaires de Réciprocité*, Conférence, Consulté le 05/06/2024.
- DERRIDA (J.), 1967, *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil.
- FRASER (N.), 2011, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte.
- GARDIN (B.), 2012, *Réciprocité et Justice Sociale*, Paris, P.U.F.
- GINTIS (H.), 2009, *The Bounds of Reason: Game Theory and the Unification of the Behavioral Sciences*, Princeton, P.U.P.
- HONNETH (A.), 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Édition, Cerf.
- IDE (P.), 2019, *Aimer l'autre sans l'utiliser pour des relations transformer*, Paris, Ed. L'Emmanuel.
- KRISHNAMURTHY (M.), 2013, *Santé publique mondiale et Réciprocité*, Cambridge, P.U.C.
- KONÉ (C.), 2017, *Sur la maîtrise de la violence*, Paris, L'Harmattan.
- LEVINAS (E.), 1961, *Totalité et infini*, Paris, le Livre de Poche.
- NUSSBAUM (M.), 2006, *Frontiers of Justice: Disability, Nationality, Species Membership*, Cambridge, H.U.P.
- PRAINSACK et BUYX, 2017, *Solidarité en Biomedicine et au-delà*, Cambridge, P.U.C.
- RAWLS (J.), 2003, *La Justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice*, trad. Bertrand Guillaume, Paris, La Découverte.
- RAWLS (J.), 1988, *Individu et justice sociale, autour de John Rawls*, Paris, Seuil.
- RAWLS (J.), 1987, *Théorie de la justice*, trad. Audard, Paris, Seuil.
- RICOEUR (P.), 2004, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Trois études.
- SEN (A.), 2005, *Rationalité et liberté en Économie*, Paris, Odile Jacob.
- SEN (A.), 2012, *L'idée de Justice*, Paris, Flammarion.
- SOLER (L.), 2010, *Éthique et solidarité*, Paris, Seuil.
- WEALE (A.), 2007, *La Démocratie*, London, Macmillan Press.

